

N°14 - 23/09/2026

Stop aux économies budgétaires sur les familles avec enfants

En préparation du budget de la Sécurité sociale pour 2027, le Gouvernement annonce encore des réductions sur la politique familiale. L'Unaf dit stop et dénonce une politique contradictoire qui, bien que consciente de l'urgence de relancer la natalité, continue malgré tout à dégrader la situation économique des parents et empêche les familles de réaliser leur désir d'enfant.

Des coupes incessantes au détriment des parents

Depuis 2010, les coupes ont été massives : réduction du quotient familial, modulation des allocations familiales, démembrement de l'Allocation de base de la PAJE pour la Petite Enfance, sous-indexations des prestations...

Cette année, la loi de Financement de la Sécurité sociale pour 2026 a quasiment supprimé la majoration pour âge des allocations familiales, réduisant de 1,3 Milliard d'euros le soutien aux familles, sous le prétexte incompréhensible et démenti par les parents qu'un ado ne coûterait pas plus cher qu'un enfant : **c'est une chute de 80 % du nombre de familles bénéficiaires**. La création du congé supplémentaire de naissance obtenu par l'Unaf en juillet ne justifie pas une telle coupe.

Aujourd'hui, le Premier Ministre annonce un « recentrage » de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS). Or, quelle que soit la nature de cette mesure, ce serait encore 600 millions d'euros qui seraient retirés aux familles avec enfants, **soit une baisse de 30% de cette prestation au détriment des familles**. Une nouvelle fois, ces coupes budgétaires se font par voie réglementaire sans que le législateur ne puisse en débattre au fond. **L'Unaf alerte : toute mesure aggravant la situation économique des familles risque d'avoir un coût social et un coût démographique qui creuseront encore davantage le déficit budgétaire.**

Face à la charge d'enfant, les familles décrochent

Résultats de ces coupes massives, les familles témoignent de façon croissante de leurs difficultés matérielles pour faire face à la charge d'enfants. Le récent Observatoire des familles 2026 du réseau Unaf-Udaf-Uraf¹ témoigne de leurs inquiétudes :

- **53 % des parents disent ne pas avoir les moyens de préparer l'avenir de leur enfant, contre 43 % en 2024.**
- **78 % des parents jugent que les impôts et les aides publiques actuelles ne prennent pas suffisamment en compte la charge financière due aux enfants**, 56 % considèrent les tarifs des services publics destinés aux enfants (crèches, cantines, centres de loisirs) trop chers.
- **67 % des parents déclarent ne pas disposer des ressources financières pour envisager un enfant supplémentaire**, surtout les jeunes parents (73 %), les femmes (73 %) et les habitants de zones rurales (71 %).

Alors que le désir d'enfant reste stable, le taux de fécondité décroche et la situation démographique se dégrade fortement. Les courbes entre naissances et décès se croisent, notre système de Sécurité sociale fondé sur un équilibre démographique vacille, les services publics disparaissent, les villes moyennes se désertifient et les familles dans les territoires ruraux se sentent encore plus isolées.

Dans ce contexte de crise démographique et de tensions majeures sur le pouvoir d'achat des familles, il est déraisonnable et dangereux de réduire encore la politique familiale. Le Premier Ministre dit souhaiter une « concertation » sur cette question : l'Unaf a donc demandé à le rencontrer dès que possible.

¹ [Observatoire des familles 2026 de l'Unaf du 16/09/2026](#)

Contact presse : Laure Mondet lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 15

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics, elle représente et soutient les 18,6 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 74 mouvements familiaux et près de 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région. www.unaf.fr